

# AFDS

Association Française de Droit de la Santé

[www.afds.fr](http://www.afds.fr)

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2022

Amphithéâtre Louis Liard, Sorbonne

La séance est ouverte à 17h.

*Sauf indication contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.*

Les points suivants ont été abordés :

### **1/ Rapport moral**

La présidente Isabelle Poirot-Mazères présente un bilan synthétique des différentes activités et publications de l'association réalisées depuis la précédente assemblée générale, ainsi au titre de l'année 2022 :

- Colloques de l'AFDS
  - Le 18 mai 2022, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a organisé en partenariat avec l'AFDS un colloque sur « Santé et territoire(s) ». Les actes ont été publiés chez LexisNexis,
  - Les 40 ans de l'AFDS ont été célébrés les 28 et 29 septembre 2022 par l'organisation d'un colloque anniversaire sur "Les Mouvements du droit de la santé. Continuités et ruptures". Les actes seront publiés dans un numéro hors-série de la Revue de droit sanitaire et social.
- Colloques parrainés
  - Guillaume Rousset a organisé avec l'IFROSS le 8 février 2022 un colloque sur les 20 ans de la loi du 2 janvier 2002,
  - Cécile Castaing et Laurent Bloch ont organisé le colloque « Bilan de 20 ans d'application de la loi Kouchner » les 17 et 18 mars 2022,
  - Emmanuelle Rial-Sebbag avec le colloque international organisé dans le cadre de l'Ecole d'été de la Chaire UNESCO "Éthique, Science et Société", à

Toulouse, les 7 et 8 juin 2022, sur le thème "L'autonomie en santé au prisme de l'universalisme et des cultures",

- Le 11 mars 2022, s'est tenue à l'université de Reims un colloque en partenariat avec l'AFDS sur « Services pharmaceutiques et parcours de soins : étude juridique d'une mutation territorialisée »,
- L'Université de Montpellier a organisé en partenariat avec l'AFDS un colloque sur "Le suicide, de l'Antiquité au XXIe siècle" les 7-8-9 septembre 2022 à Montpellier. Les actes ont été publiés chez LEH éditions.

## **2/ Rapport du trésorier**

Isabelle Moine-Dupuis, trésorier, présente et soumet à l'assemblée les comptes de l'année 2022 arrêtés au 28 septembre 2022. L'essentiel des dépenses porte sur la gestion du site internet.

Les dépenses s'élèvent à un montant de 5 447,53 euros. Quant aux recettes, elles se fondent à titre principal sur les cotisations (3950 euros).

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale, *quibus* est donné au trésorier pour sa gestion au titre de l'exercice 2022 jusqu'à ce jour.

## **2/ Rapport du secrétaire général**

Guillaume Rousset réalise un bilan en insistant sur plusieurs points :

D'abord, sur le nombre d'adhérents : il est actuellement de près de 340. Depuis le début de l'année, ce sont essentiellement des universitaires, des doctorants/docteurs mais aussi des avocats qui ont rejoint l'association.

Ensuite, au sujet du site internet : après une forte croissance, le nombre de visites s'est stabilisé pour la troisième année. Au 28 septembre, il est de 25 000 et, par projection, sera de 26 000 en fin d'année. Les pages les plus visitées sont les rubriques « Formation en droit de la santé », « Accès au droit de la santé », « Publication AFDS », « Stages emplois missions » et « Equipes en droit de la santé ».

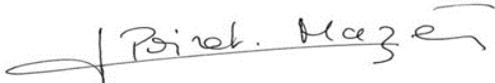
Également, à propos de la lettre de diffusion : le nombre d'inscrits est de près de 1000, certains inscrits sont membres par ailleurs. Une lettre est envoyée en moyenne tous les deux mois environ comme les années précédentes.

Enfin, est mentionnée la création du compte LinkedIn de l'AFDS.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17h45.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et le secrétaire général.

Isabelle POIROT-MAZÈRES

Handwritten signature of Isabelle Poirot-Mazères in black ink, featuring a stylized 'I' and 'P'.

Guillaume ROUSSET

Handwritten signature of Guillaume Rousset in black ink, appearing as a cursive scribble.